

LE COURS D'EXPOSÉ AU DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS, UNIVERSITÉ D'ÉTAT DE JAKARTA

Dian Savitri

Universitas Negeri Jakarta – Indonésie

✉ savitridian@yahoo.com

RÉSUMÉ. *Exposé* est un nouveau cours au Département de Français à l'Université d'Etat de Jakarta. L'exposé est une des situations académiques que les étudiants rencontrent souvent au cours de leurs études et au département de français ils doivent le faire en français. Il obéit à un plan comprenant l'introduction, le développement et la conclusion. Proposer de faire un exposé dans le cadre d'un cours de FLE possède des avantages entre autres : les étudiants vont prendre conscience de leurs propres difficultés à parler en public, de leur niveau linguistique et de leur capacité à construire un message, etc. Tant d'étudiants n'ont pas l'habitude et l'occasion de communiquer des idées par la parole. Parler en public, communiquer avec autrui est une chose difficile mais ces difficultés seront aggravées quand l'exposé est fait en langue étrangère.

Mots-clés: *plan, situations académiques*

INTRODUCTION

« Exposé » est un nouveau cours enseigné au département de français avec 2 Unités de Valeur (UV) c'est-à dire 16 séances. Comme celui-ci demande une bonne compétence orale pour un niveau B2, il est ainsi destiné aux étudiants du VII semestre ayant déjà appris les cours de langue pendant 3 ans. Le but de ce cours est de faire exercer les étudiants à faire une communication orale de manière systématique et structurée. Ainsi, les étudiants apprendront à argumenter et défendre leurs idées, faire une introduction, un développement, une conclusion et trouver une problématique. La bonne maîtrise de la langue permettra aux étudiants de faire une présentation orale, mais cela ne suffira pas sans de bons arguments. En suivant le cours d'Exposé les étudiants auront également l'habitude de parler en public. C'est pourquoi le cours d'Exposé aidera les étudiants à soutenir leur mémoire qui aura lieu en français. En outre, il peut les aider à se préparer au DELF B2 de la production orale dont le niveau attendu proposée par « Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues » (CECRL) est :

Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions. Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités (Conseil de l'Europe, 2000: 27).

Basé sur mon expérience en tant qu'une examinatrice du DELF B2 de la production orale, de nombreux candidats avaient des difficultés à exposer de manière systématique et structurée. Ils n'ont pas été en mesure de faire une introduction et une conclusion. Ils ont eu du mal à présenter leurs arguments et à les défendre. La moitié des étudiants du département de français à l'université d'Etat de Jakarta ayant suivi l'examen du DELF B2 mené en novembre 2015 n'ont pas obtenu une note satisfaisante c'est-à dire moins de 15/25 en notation indonésienne est inférieure à 60. Etant donné que les

étudiants du Département de Français ont suivi des cours français pendant 3 ans ils devraient avoir une note supérieure à 60.

Faire un exposé nécessite une préparation de connaissance générale pour répondre à une problématique. Il est vrai qu'elle demande aux étudiants de se documenter et cela enrichira leur connaissance, leur horizon. Il n'est pas incorrect de dire que la présentation orale n'est pas un bon exercice pour les étudiants car ils vont apprendre à organiser des idées et les exprimer de manière systématique. De plus, ils apprennent à parler en public qui est plus difficile si cela ne se fait pas dans leur langue.

Lorsque l'on parle en public, on doit avoir une bonne prononciation, sans cela le public aura des difficultés à nous comprendre. Un autre facteur qui joue un rôle important est la confiance. Les étudiants ont souvent peur de faire des erreurs et ne veulent pas être ridicules. Alors proposer aux étudiants de faire des exposés dans le cadre d'un cours de français langue étrangère est avantageux. Mais comment le professeur peut-il enseigner aux étudiants à faire des exposés ?

QU'EST-CE QU'UN EXPOSE ?

Selon Balmet et de Legge (1992: 151), un exposé est un discours oral pour transmettre une information. L'organisation obéit à un raisonnement logique dont les étapes sont bien définies en fonction de la discipline, de la situation de communication (conférence, travaux dirigés, cours, etc.), de l'auditoire (degré de spécialisation du public), du temps, de parole, des supports disponibles. L'exposé est en fait une oralisation de l'écrit car il est préparé, construit comme une communication écrite. Pour faire un exposé, il faut une bonne connaissance linguistique, connaître son sujet, et prendre conscience de la situation de communication. On doit respecter certaines règles d'organisation appelées un plan et chaque partie du plan a une fonction précise :

- L'introduction permet à l'orateur de présenter son sujet, d'annoncer le plan, de formuler des hypothèses.
- Le développement est composé de parties et de sous-parties dont le nombre est déterminé par le contenu du message.
- La conclusion contient les acquis d'une réflexion et d'une proposition d'un bilan, en réponse à la problématique.

Dupoux, Béatrice, Anne-Marie Havard, Maylis Martial, et Mathieu Weeger (2006: 72-76) proposent aux étudiants de français langue étrangère trois étapes pour faire un exposé : 1). Définir une problématique, 2). Rechercher des idées et des exemples, 3). Classer les idées.

La problématique est une question que l'on se pose à partir d'un thème. On doit chercher un point de vue en fonction de son intérêt, de ses goûts, de ses connaissances, pour mettre en valeur. Voici un exercice pour définir une problématique tiré de Dupoux, Béatrice, Anne-Marie Havard, Maylis Martial, et Mathieu Weeger (2006: 72-73)

Ecole, la taille des classes compte

Réduire la taille de classe, même de façon modeste, améliore la réussite scolaire des enfants, indique une étude de l'économiste Thomas Piketty. Conséquence : « Il est tout à fait possible de réduire substantiellement l'inégalité des chances scolaires en France, pour peu qu'on le souhaite », indique-t-il. En différenciant davantage le nombre d'élèves par classe (18 en ZEP* et 24,2 hors ZEP, contre 21,9 et 23,3 actuellement), on pourrait réduire l'écart de niveau de 40 %.

* ZEP : Zone d'éducation prioritaire.

Alternatives économiques, Octobre 2004.

Choisissez l'énoncé qui résume mieux la problématique du document :

- A. En réduisant le nombre d'élèves par classe, pourrait-on considérablement limiter l'inégalité des chances scolaires ?
- B. Il y a trop d'élèves dans les classes.
- C. Faut-il augmenter le nombre de ZEP pour limiter l'échec scolaire ?

Réponse : A

A partir du document sur l'école, on note des idées qui viennent à l'esprit et des exemples qui peuvent répondre à la problématique. Voici un exemple de recherche d'idée par association (Dupoux, Béatrice, Anne-Marie Havard, Maylis Martial, et Mathieu Weeger 2006: 75)

Idées

idées en association

Exemple : l'école n'est pas responsable de l'échec → L'école à sa part de responsabilité mais

- | Scolaire | les parents ont aussi la leur. |
|--|--------------------------------|
| 1. L'écart de niveau entre les personnes est inévitable. | → |
| 2. Le travail du professeur n'est pas facilité par la présence d'un grand nombre d'élèves. | → |
| 3. L'implication de la famille est essentielle. | → |
| 4. Les professeurs sont trop âgés par rapport à leurs élèves. | → |
| 5. Il faut mieux former les professeurs. | → |

On peut demander des exemples pour illustrer ces idées.

Un autre exercice que l'on peut proposer aux étudiants est une liste d'inventions et ils doivent dire pour chacune d'entre elles si elles leur semblent utiles ou inutiles, et pourquoi (Jamet et Collini, 2008, p. 106).

- | | | |
|--|--------------------------------|----------------------------------|
| 1. La musique sur le téléphone portable | <input type="checkbox"/> utile | <input type="checkbox"/> inutile |
| Pourquoi ?..... | | |
| 2. Des films à regarder sur l'écran de son portable. | <input type="checkbox"/> utile | <input type="checkbox"/> inutile |
| Pourquoi ?..... | | |
| 3. Le réveil sur le téléphone portable. | <input type="checkbox"/> utile | <input type="checkbox"/> inutile |
| Pourquoi ? | | |
| 4. L'internet sur le téléphone portable. | <input type="checkbox"/> utile | <input type="checkbox"/> inutile |
| Pourquoi ? | | |
| 5. Le lecteur de DVD dans la voiture. | <input type="checkbox"/> utile | <input type="checkbox"/> inutile |
| Pourquoi ?..... | | |
| 6. Un ordinateur aussi petit qu'un téléphone. | <input type="checkbox"/> utile | <input type="checkbox"/> inutile |
| Pourquoi ?..... | | |
| 7. L'appareil photo inclus dans le téléphone. | <input type="checkbox"/> utile | <input type="checkbox"/> inutile |
| Pourquoi..... | | |

Après avoir noté toutes les idées, on les sélectionne, et on les garde celles qui sont importantes (les idées principales et secondaires) que l'on veut aborder. Quelques questions pourront nous aider à en faire le choix : Les idées sont-elles trop peu ou trop nombreuses ? Apportent-elles quelque chose que je vise ? Peuvent-elles être traitées dans le temps donné ?, etc.

Définir un plan

Le plan est un itinéraire qui conduit l'orateur et avec un bon plan l'auditoire est guidé vers la conclusion mais il n'est pas facile de construire un bon plan parce qu'il faut du temps. Jamet et Collini (2008: 108) affirme que le plan se compose de plusieurs parties marquant les étapes de la réflexion. Il comporte généralement entre deux et quatre parties. Voici les différents types de plans possibles proposés par Jamet:

- Le plan comparatif (avantages / inconvénients ou pour/ contre) ;
- Le plan dialectique (thèse, antithèse, synthèse ou dépassement de la question);
- Le plan analytique (il se base sur un raisonnement logique comme par exemple : Causes / conséquence ou problèmes / solutions) ;
- Le plan par catégorie ou plan thématique (par exemple, le problème du point de vue de social, environnemental, économique, etc.)
- Le plan chronologique (NB : ce plan peut être dangereux car il est souvent trop descriptif, la narration des faits sans problématisation).

Barthélémy et al. (2011, p. 147) proposent trois types de plans :

1. *L'exposé inventaire* est le plus souvent utilisé pour les exposés scolaires. Présentation de plusieurs aspects du sujet pour mieux le connaître.
 - **Introduction** (pourquoi ce thème ?, que va-t-on découvrir).
 - **Développement**
 - Point 1
 - Point 2
 - Point 3
 - **Conclusion**
2. *L'exposé dialectique*, « *confrontation d'idées* ». On soulève une question autour d'un thème dont le sujet est discutable et pour lequel plusieurs opinions/options peuvent se justifier.
 - **Introduction**
 - **Développement**
 - Avantage (ou thèse)
 - Inconvénients (ou anti- thèse)
 - Synthèse (mise en relation des deux point précédents)
 - **Conclusion**
 -
3. *L'exposé progressif ou analytique*. Il s'agit d'analyser un problème qui mérite une réflexion approfondie. On décrit une situation, on analyse les causes de cette situation et on envisage les conséquences et les solutions.
 - **Introduction** : Présentation d'une situation
 - **Développement** :
 - Problème
 - Causes
 - Conséquences
 - Solutions
 - **Conclusion**

Rédiger une introduction, une conclusion et les transitions

Après avoir fini le plan, il faut rédiger une introduction, une conclusion et les transitions. Rédiger une introduction, c'est présenter ce dont on va parler, donner sa problématique, dire comment on va le traiter et dans quelle optique. Il existe plusieurs

phrases que l’orateur peut utiliser afin d’introduire son exposé, par exemple *tout d’abord je vais (vous) parler de... Ensuite je présenterai... Enfin, j’analyserai...*

L’exposé se termine par une conclusion. Elle est le bilan du développement ayant donc pour but d’apporter des éléments de réponse au problème posé dans l’introduction. Les phrases pour conclure par exemple *en conclusion, ... pour conclure, ... finalement, ..., enfin, ... on peut en conclure que, ... en fin de compte, ainsi, ... donc, ... etc.*

L’orateur doit assurer des transitions entre les différentes parties de l’exposé, il doit également lier les arguments entre eux. Une transition est une phrase qui est utilisée pour relier des idées différentes, par exemple après avoir examiné les avantages de... , voyons maintenant les inconvénients. Pour lier les arguments, il se sert de connecteurs logiques, par exemple *d’un côté..., d’un autre côté, .../ d’une part, ... d’autre part.../ D’abord ..., ensuite ... enfin... Premièrement, ... deuxièmement, ... troisièmement, ... cependant, en revanche, au contraire, en effet, c’est pourquoi, d’ailleurs, donc, etc.* Voici des exercices de connecteurs logiques (Dupoux et al., 2006, p. 91):

Les connecteurs logiques suivants doivent-ils être placés a priori au début, au milieu ou à la fin de l’argumentation ? Cochez les cases correspondantes :

	Début	Milieu	Fin
1. Dans un second temps		X	
2. Tout d’abord, ...	X		
3. Enfin, ...			X
4. D’autre part,...		X	
5. Par ailleurs, ...		X	
6. En premier lieu, ...	X		
7. En définitive, ...			X
8. En conclusion, ...			X

Evaluation

Après avoir fait des exercices de préparation, on peut demander aux étudiants d’exposer des sujets d’intérêt général qui présentent au groupe de classe ou bien de leur donner un document puis ils présenteront leur opinion sur le sujet. Les étudiants auditeurs peuvent écouter leur ami qui fait l’exposé et ils remplissent une grille d’évaluation qui permettra au groupe de prendre conscience des contraintes de l’exposé. Voici une grille proposée par Chantal Parpette (Balmet et de Legge, 1992 : 152)

<p>Evaluation des exposés</p> <p>1. <i>Trouvez-vous l’exposé :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Très clair ? - Assez clair ? - Peu clair ? - Confus ? <p>2. <i>La prononciation vous paraît-elle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Très claire ? - Assez claire ? - Peu claire ? - Confuse ? <p>3. <i>Construction de l’exposé :</i></p> <p>a) Avez-vous clairement distingué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’introduction ?

- Le développement ?
- La conclusion ?
- b) Le choix des informations vous paraît-il bon ?
- c) L'ordre des informations vous paraît-il bon ?
- 4. *Trouvez-vous l'exposé :*
 - De durée correcte ?
 - Un peu long ?
 - Un peu bref ?
- 5. *Trouvez-vous le matériel utilisé (schémas, photos, diapositives, transparents) :*
 - Suffisant ?
 - Bien choisi ?
 - Bien construit ?
- 6. *La présentation de l'exposé vous paraît-elle :*
 - Dynamique ?
 - Un peu monotone ?
- 7. *Autres observations éventuelles :*

CONCLUSION

L'exposé fait partie des compétences de la langue et il comporte deux phases : préparation et communication orale. Son objectif est de diffuser de façon structurée devant un auditoire des faits, un savoir ou une réflexion demandant souvent une recherche personnelle. L'exposé est en général suivi d'un débat ou d'une série de question-réponse.

Afin de réussir à faire des exposés, il faut avoir de bonnes connaissances linguistiques, connaître son sujet et prendre conscience de la situation de communication. L'orateur doit définir une problématique, rechercher des idées et des exemples et puis les classer. Il peut avoir des idées très brillantes mais ce qu'il cherche, ce n'est pas à être brillant, c'est à faire passer son message de manière qu'il soit compris. Pour guider l'auditoire, il doit faire le plan qui n'est pas facile à faire parce qu'il doit être logique et il se compose l'introduction, le développement et la conclusion. Il est vrai que proposer des exposés aux étudiants dans le cadre d'un cours de français langue étrangère est une activité avantageuse car ils prennent conscience de leurs difficultés à parler en public, de leur niveau linguistique et de leur capacité à faire un message.

RÉFÉRENCES

- Balmet, S. E. & Legge de M. H. (1992). *Pratique du Français scientifique*. Paris: Hachette/AUPELF
- Barthélémy, Fabrice, Kleszewsky, C., Perrichon, E., & Wuattier, S. *Version Originale 4*. (2011). Paris: Maison de langues.
- Conseil de l'Europe. (2000). *Un cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer*. Strasbourg. Paris: Didier.
- Dupoux, Béatrice, Havard, A., Martial, M., & Weeger, M. (2006). *Réussir le DELF Niveau B2 du Cadre européen commun de référence*. Paris: Didier
- Jamet, M-C. & Collini, V. (2008). *Préparation à l'examen du DELF B2*. Paris: Hachette.